

N° 22

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 OCTOBRE 1968

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bills privés est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Laprise, appuyé par M. Fortin, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-117, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Qualités requises des votants et des candidats), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Olson, appuyé par M. Deachman, il est ordonné,—Que le nom de M. Rochon soit substitué à celui de M. Francis sur la liste des membres du comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Sur motion de M. Olson, appuyé par M. Deachman, il est ordonné,—Que le nom de M. Francis soit substitué à celui de M. Rochon sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.